

## DISCOURS DU MAIRE

### SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

À tous les contribuables d'Albertville, je vous présente aujourd'hui le rapport financier terminé le 31 décembre 2013, le bilan des activités de l'année 2014, les contrats de plus de 25 000 \$ accordés au cours du présent exercice, ainsi que les principaux objectifs pour l'année 2015.

#### **États financiers 2013**

En date du 31 décembre 2013, les recettes de la municipalité s'élevaient à 544 725 \$ et les dépenses à 382 919 \$. Les investissements en infrastructure ont été de 234 100 \$ et les réserves financières de 23 000 \$. L'excédent de fonctionnements affectés est de 6 863 \$.

#### **Bilan 2014**

Au cours de l'année 2014, le principal dossier fut la finalité de l'agrandissement et la mise aux normes de la salle municipale. Ce projet a nécessité des investissements de 165 614 \$ provenant du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) pour un montant de 68 130 \$ et la participation de la municipalité à partir de la réserve fond de roulement pour un montant de 97 484 \$.

Des investissements de 57 447 \$ ont été réalisés pour l'entretien des routes, dont un montant de 37 015 \$ à partir de la taxe d'accise.

Le soutien aux organismes du milieu demeure encore cette année une priorité par des aides financières et techniques à la Fabrique, la Coopérative de service, les Habitations d'Albertville et Gestion Patrimoniale St-Raphaël. Par leurs activités dans la communauté, ces organismes apportent une vitalité sociale et économique d'une importance capitale pour le bien-être des Albertvillois et Albertvilloises.

Également, la première partie de l'aménagement du parc Multi-familial, soit la reconstruction de la patinoire, sera complétée d'ici la fin de l'année.

#### **Contrats supérieurs à 25 000 \$**

Les contrats supérieurs à 25 000 \$ se limitent à un contrat pour rechargement de gravier sur une portion du rang 5 Sud. Deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offre effectué sur invitation et la plus basse soumission conforme fut celle de Les Entreprises L. Michaud & Fils au montant de 29 204 \$.

## **Budget 2014**

Pour l'année 2014, un budget de 633 120 \$ a été adopté. Les projections actuelles nous laissent croire que les dépenses encourues seront couvertes par les revenus projetés.

## **Prévisions 2015**

Plusieurs projets sont en cours de réalisation et continueront de cheminer en 2015. D'abord, la construction de la deuxième et dernière borne incendie devrait finalement être complétée en 2015 aussitôt que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) aura donné son aval au projet et délivré le certificat d'autorisation nécessaire à la poursuite des travaux.

Dans un deuxième temps, nous procéderons à la construction de la deuxième partie du parc Multi-familial accompagné des parcours de marche qui nécessitent notamment l'installation de bancs et aire de repos. Nous sommes dans l'attente d'une aide financière de près de 30 000 \$ pour ce projet.

Enfin, nous procéderons à l'achat, dès le printemps, d'un nouveau camion de déneigement afin de remplacer le camion actuel comme principal véhicule, qui est âgé de 20 ans. À noter que le contrat signé avec le Ministère des Transports nécessite que le camion principal, utilisé pour remplir le contrat, ne dépasse pas 20 ans d'âge.

Mais ce qui préoccupera le conseil municipal, et ce, dès cet automne c'est que l'année 2015 amène un nouveau pacte fiscal transitoire avec le gouvernement du Québec. En effet, dans la volonté du gouvernement actuel de ramener les finances publiques à un déficit zéro dès cet année, des réductions de 300 millions de dollars sont annoncées dans les transferts financiers aux organismes municipaux.

Voici le détail de ces réductions :

<b>Remboursement de la TVQ</b>	<b>98,2M\$</b>
Remboursement de la TVQ porté de 62,8% à 50,0%	
<b>Compensation pour la perte des droits sur les divertissements</b>	<b>32,0M\$</b>
Montant de la compensation établi à 50% du montant versé en 2014	
<b>Bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics</b>	<b>72,4M\$</b>
Réduction du pourcentage cumulatif de compensation à 80% pour les immeubles de la santé et de l'enseignement supérieur et à 65%, environ, pour les immeubles scolaires.	
<b>Compensation tenant lieu de taxes pour les immeubles des gouvernements étrangers</b>	<b>1,6M\$</b>
Modification des modalités de compensation pour les immeubles des gouvernements étrangers et des organismes gouvernementaux internationaux.	

<b>Compensation pour les équipements antipollution</b>		<b>3,8M\$</b>
Abolition de la mesure de compensation et mise en place d'une mesure transitoire d'une durée de trois ans. La réduction de la compensation n'excédera pas, en 2015, 2,25% des revenus totaux apparaissant au rapport financier 2013 de la municipalité. Ce plafond passera à 4,5% en 2016, puis à 6,75% en 2017.		
<b>Transfert pour les équipements métropolitains de la CMM</b>		<b>13,3M\$</b>
Abolition de la subvention.		
<b>Transfert pour le développement régional</b>		<b>67,0M\$</b>
Réduction des transferts versés par le MAMOT.	(27,0M\$)	
Réduction des transferts versés aux CLD.	(40,0M\$)	
<b>Culture et Communications</b>		<b>0,3M\$</b>
Réduction du programme Ententes villes et villages d'art et de patrimoine.		
<b>Famille</b>		<b>0,3M\$</b>
Réduction du soutien aux politiques familiales municipales et du programme Municipalité amie des aînés.		
<b>Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques</b>		<b>1,0M\$</b>
Modifications des règles de distribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.		
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>		<b>6,0M\$</b>
Réduction du Programme de développement régional et forestier.		
<b>Immigration, Diversité et Inclusion</b>		<b>0,6M\$</b>
Réduction du programme Mobilisation-Diversité.		
<b>Sécurité publique</b>		<b>0,7M\$</b>
Révision des normes du programme d'aide aux municipalités sinistrées.		
<b>Transports</b>		<b>2,8M\$</b>
Abolition du volet 4 du Programme intégré d'infrastructures cyclables et piétonnes (entretien de la Route Verte).		
<b>TOTAL</b>		<b>300,0M\$</b>

Plusieurs de ces éléments auront des conséquences négatives soit en provoquant des baisses directes de revenu ou par l'ajout de nouvelles factures du fait que nous devons financer d'avantage des services régionaux tel que le développement économique.

À ce moment-ci, plusieurs détails restent à venir et nous ne savons pas encore comment s'appliquera réellement ces baisses de transferts.

D'autres parts, il se pourrait que de nouvelles responsabilités soient refilées aux municipalités et MRC au cours des prochaines semaines dans les secteurs de l'éducation et de l'aménagement du territoire. Nous sommes dans l'attente de nouvelles décisions gouvernementales à ce sujet.

De ces faits, le conseil municipal étudiera toutes les options à sa disposition afin d'établir le taux de taxe foncière ainsi que les tarifications pouvant correspondre le plus fidèlement aux revenus nécessaires pour couvrir les dépenses projetées au prochain budget. Il sera adopté lors d'une assemblée extraordinaire du conseil en décembre prochain.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil ainsi que les employés municipaux pour leur travail exemplaire. Il ne faudrait surtout pas oublier les nombreux bénévoles qui donnent de leurs temps précieux dans les divers organismes qui contribuent au développement, au bien-être et à la vitalité de notre communauté.

Au nom des conseillers, des employés et en mon nom personnel, je souhaite à tous citoyens, citoyennes, une excellente année 2015.

Martin Landry, maire